

ANNEXE A

Mandat des rapporteurs spéciaux

Conformément à ce que proposait le Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada, le gouvernement du Canada a accepté les recommandations voulant que soit créée une institution dont l'objet serait le développement, le renforcement et la promotion des institutions démocratiques et des droits humains dans les pays en voie de développement.

Les rapporteurs spéciaux présenteront leurs idées et leurs recommandations au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures par l'entremise de la Ministre des Relations extérieures.

Le mandat des rapporteurs spéciaux sera ce qui suit:

1. Ils soumettront, d'ici le 30 juin 1987, un rapport final au Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures par l'entremise de la Ministre des Relations extérieures. Ce rapport fera des recommandations quant à la méthode d'approche pour la création d'une institution qui aurait pour objet de développer, renforcer et promouvoir les pratiques et institutions démocratiques et les droits humains dans les pays en voie de développement, quant à la relation qui pourrait être établie entre elle et le gouvernement du Canada et toute autre institution gouvernementale et quant à son mandat, ses objectifs, ses politiques, ses secteurs d'activité, son organisation, son financement, son siège, etc.
2. Afin de remplir ce mandat, les rapporteurs spéciaux:
  - 2.1 examineront les politiques, programmes, projets et activités que poursuit actuellement le gouvernement du Canada en vue de développer, renforcer et promouvoir les institutions, principes et pratiques démocratiques et le respect et l'avancement des droits humains dans les pays en voie de développement par l'entremise de l'ACDI, du CRDI, du ministère des Affaires extérieures, d'autres ministères, agences et sociétés de la Couronne, etc.;
  - 2.2 ils entreprendront des consultations chez:
    - a) les parlementaires;
    - b) les organisations non gouvernementales canadiennes, les centres universitaires et les personnes qui s'occupent de coopération internationale pour le développement, de